



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 24 février 2015 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 3) Francine CYR (présidente) Mylène PRESSEULT (parent du secondaire) Huguette REID (CES 8) Linda TURBIDE (EHDA) Annie VIGNEAU (CES 6) *CES = circonscription électorale scolaire	Messieurs	Jean CORMIER (parent du primaire) Sony CORMIER (CES 7) Jean-Yves LAPIERRE (CES 5) Bernard RICHARD (CES 1) Jules RICHARD (CES 2) Sylvain VIGNEAU (CES 4)
----------	--	-----------	--

formant le quorum requis (5 commissaires parmi les 9 ayant droit de vote).

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente ainsi que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

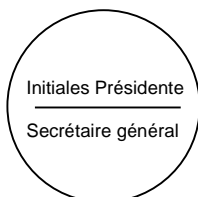
-Onze (11) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jules Richard, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 février 2015;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Plan triennal 2015-2018 de répartition et de destination des immeubles;
5. Règles de passage et de classement des élèves (4.6);
6. Calendrier 2015-2016 au secteur des jeunes;
7. Dossier d'élève (à huis clos);
8. Révision de la Politique sur le transport scolaire (8.3);
9. Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances générales;
10. Choix d'une firme d'ingénieurs;
11. Correspondance;
12. Période de questions-commentaires (15 minutes);
13. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-013)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 février 2015

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapière, appuyé par madame Linda Turbide, que le procès-verbal de la réunion du 10 février 2015 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-014)

3. Période de questions-commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

4. Plan triennal 2015-2018 de répartition et de destination des immeubles

-Attendu qu'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire doit à chaque année établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

-Attendu que ce plan sert à établir la liste de ses écoles-centres afin de leur délivrer un acte d'établissement;

-Attendu que ce plan doit être remis à la municipalité régionale de comté dont le territoire regroupe celui de la Commission scolaire des Îles ainsi qu'aux instances syndicales;

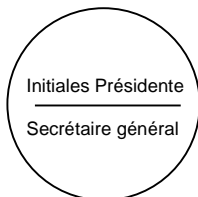
-Attendu que ce plan doit faire l'objet d'une consultation (193 LIP) auprès du Comité de parents (réalisée le 23 février 2015);

En conséquence, il est proposé par madame Mylène Presseault, appuyée par madame Linda Turbide, que la Commission scolaire adopte le plan triennal suivant de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

IMMEUBLES UTILISÉS COMME ÉCOLE OU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE					
Écoles	Ordre d'ensei- gnement	Clientèle 2014-2015	Estimation 2015-2016	Estimation 2016-2017	Estimation 2017-2018
<i>N.-D.-Sacré-Cœur</i>	P	23	20	15	13
<i>Centrale</i>	P	101	103	105	109
<i>Stella-Maris</i>	P-S	163	166	163	162
<i>Saint-Pierre</i>	P	259	267	265	271
<i>Aux Iris</i>	P	68	66	64	58
<i>Polyvalente</i>	S	462	453	460	456
		1 076	1 075	1 072	1 069
<i>Centre FGA-FP</i>	Adultes	125*	125*	125*	125*
		1 201	1 200	1 197	1 194

*clientèle moyenne estimée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-015)



5. Règles de passage et de classement des élèves (4.6)

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Sony Cormier, que la révision des Règles de passage et de classement des élèves (4.6) soit adoptée, comme présentée par la directrice des services éducatifs, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-016)

6. Calendrier 2015-2016 au secteur des jeunes

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé monsieur Jules Richard, que le calendrier 2015-2016 du secteur des jeunes soit adopté, comme présenté par la directrice des services éducatifs, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-017)

7. Dossier d'élève (à huis clos)

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par madame Huguette Reid, de décréter un huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-018)

Il est proposé par madame Linda Turbide, appuyée par madame Annie Vigneau, de lever le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-019)

En raison de difficultés majeures de scolarisation, sur la base d'un rapport présenté par une direction d'établissement et par la directrice des services éducatifs, il est proposé par monsieur Sony Cormier, appuyé par monsieur Jules Richard, qu'un élève soit retiré du milieu scolaire pour une durée indéterminée et qu'une formule de scolarisation à la maison lui soit offerte. Les commissaires seront tenus informés de l'évolution du dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-020)

8. Révision de la Politique sur le transport scolaire (8.3)

Il est proposé par madame Mylène Presseault, appuyée par monsieur Sony Cormier, que la Commission scolaire des Île autorise les changements apportés à la Politique du transport scolaire (8.3) afin de se conformer à la Loi 56, loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-021)

9. Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances générales

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse vécue les années passées par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2015-2016, selon les avis reçus;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, de GT&A gestion de risque inc.;

CONSIDÉRANT QU'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire des Îles de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances générales;

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par madame Huguette Reid,...



De renouveler l'adhésion de la Commission scolaire des Îles au regroupement d'achat des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2015-2016;

De mandater la firme GT&A gestion de risque inc. pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme AON, courtiers en assurances, en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

De mandater, s'il y a lieu, la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

De s'engager à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme GT&A gestion de risque inc., le résultat de cette négociation ou de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

D'autoriser madame Danielle Gallant, directrice des ressources financières, du transport scolaire et de l'approvisionnement, à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-022)

10. Choix d'une firme d'ingénieurs

Il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par madame Isabelle Cummings, que le Comité exécutif soit consulté dans le dossier du choix d'une firme d'ingénieurs, pour les travaux de l'aile G, et que la décision soit entérinée lors de la prochaine réunion du Conseil des Commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-023)

11. Correspondance

- Aucune correspondance.

12. Période de questions-commentaires

- Assistée de deux jeunes élèves, madame Sandra Chevarie, enseignante titulaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Grande-Entrée, présente un projet en cours faisant appel à École éloignée en réseau et qui les amène à travailler avec une classe de l'école de Saint-Elzéar, de la Commission scolaire des Chic-Chocs. De cette école, quatre élèves et leur enseignant, monsieur Éric Arseneau, participent en visio à la démonstration.
- Question sur les tempêtes (modalités entourant la prise de décisions et journées restantes pour 2014-2015).

13. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 21 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-024)